

Bienvenue aux sentiers du Club de plein air de Ste-Agathe des Monts.

Nos sentiers sont localisés sur des terres privées.

Pour le maintien de relations harmonieuses avec les propriétaires et pour la sécurité de tous, voici quelques éléments à considérer :

- En hiver, les sentiers sont réservés exclusivement au ski nordique et à la raquette (marche possible dans les sentiers de raquettes selon les conditions de neige). Le reste de l'année, randonnée pédestre seulement.
- Respectez la vocation propre de chaque sentier (ski dans les sentiers de ski, raquette dans les sentiers de raquette).
- Les sentiers de ski, non entretenus mécaniquement, sont de niveaux intermédiaire à expert.
- Restez en tout temps dans les sentiers.
- La pratique de votre activité est entièrement à vos risques.
- Soyez respectueux des lieux, rapportez tous vos déchets.

Avez-vous la carte des sentiers ? Vous pouvez la télécharger sur votre téléphone et sur l'application Avenza en allant sur le site du Club (<https://www.clubpleinairsainteagathe.com>) et en devenant membre pour la somme de 10\$ par année. Vous soutiendrez ainsi votre club dont les cotisations sont la principale source de revenus.

Allez, soyez prudents et bonne randonnée!

PS Suivez nous sur Facebook pour demeurer informés.